Le Bureau de l’énergie est chargé de :

-

Veiller à la qualité de la distribution de l’énergie électrique et la continuité du service.

-

Evaluer les besoins de la wilaya en matière d’électrification et proposer les recommandations pour leur satisfaction.

-

Encourager la promotion et l’utilisation rationnelle de l’énergie électrique et gazière.

-

Suivre la mise en oeuvre des programmes d'électrification et de la distribution publique du gaz.

-

Evaluer les besoins à moyen et long termes en matière des produits pétroliers et gaziers.

-

Veiller à la qualité de la distribution en matière des produits pétroliers et gaziers.

-

Organiser, préserver promouvoir les archives du secteur des mines, de l’énergie et de l’industrie.

-

Encourager la promotion et le renforcement des moyens de distribution des produits pétroliers et gaziers (GPL).